



31 août 2020

## **J'ai la cinquantaine, et alors !?**

**Les personnes âgées de 50 ans et plus connaissent des difficultés spécifiques pour se réinsérer professionnellement. Pourtant, très souvent, elles représentent une réelle plus-value pour les entreprises qui les engagent. Afin de proposer un soutien adapté à cette population en vue d'une réinsertion professionnelle rapide, le projet « 50+actif » a été concrétisé en partenariat avec le Service de l'action sociale. Le bureau de « 50+actif » situé à Martigny est prêt pour accueillir des personnes provenant de tout le Valais romand.**

Sur proposition de l'association Passerelles, le Service de l'action sociale a décidé de financer le projet « 50+actif ». Sa mise en œuvre a été confiée à l'association « le Transit », spécialisée en job-coaching et déjà active dans le domaine de l'insertion professionnelle. Ce programme de prévention est destiné aux cinquantenaires qui, sans même être connus du chômage, de l'AI ou encore de l'aide sociale, sont en recherche d'emploi, ce qui constitue un risque accru de précarité. L'objectif est de réintégrer ces personnes le plus rapidement possible dans la vie active.

### **Public cible**

Toutes les personnes de 50 ans et plus, intéressées par un soutien, peuvent participer gratuitement à ce programme. Les candidates et les candidats s'engagent sur une base volontaire, le facteur principal de réussite étant leur motivation. Les autres critères de participation sont les suivants : maîtrise suffisante du français, capacité de travail immédiate (pas de problèmes de santé aigus), ne dépendre d'aucune prestation sociale.

### **Prestations**

L'accompagnement des participants est assuré par des professionnels de l'insertion. Dans certains cas, une intervention ponctuelle et rapide suffit (conseils, aide pour un CV ou une lettre de motivation, préparation pour un entretien d'embauche, etc.). D'autres situations nécessitent un accompagnement plus intensif. Les étapes prévues visent ainsi à établir un bilan professionnel et personnel, à vérifier les cibles professionnelles puis à accompagner le candidat dans ses recherches d'emploi.

Si une réactualisation des compétences ou une augmentation des qualifications amène une réelle plus-value au profil du candidat, alors une formation ciblée et de courte durée pourra être financée dans le cadre du projet.

### **Un système de mentorat**

Un élément novateur du projet réside dans la mise en place d'un mentorat. Chaque participant au projet est accompagné dans son parcours par un mentor. Ce sont des personnalités issues du monde professionnel (patron ou jeune retraité) qui bénévolement, par leur écoute, leur disponibilité, leurs conseils, voire leur réseau professionnel favorisent la réinsertion professionnelle du candidat.



## **Quelques avantages pour l'employeur**

L'aide sociale dispose déjà de mesures d'insertion professionnelle pour des personnes en situation de précarité, à l'exemple du financement des charges patronales (FCP) par lequel la part patronale des charges sociales est assumée pendant deux ans par l'aide sociale (sans besoin que le bénéficiaire dépende de l'aide sociale) pour des travailleurs de plus de 50 ans. De telles mesures, financièrement intéressantes pour une entreprise, peuvent tout de même être mises en œuvre malgré la participation au projet « 50+actif ».

Un partenariat avec des agences de placement est en outre possible. Un contrat de travail temporaire permet une période de transition qui sécurise l'employeur avant un engagement définitif.

Lorsque le candidat est engagé, le projet prévoit si nécessaire que « Le Transit » assure un suivi au sein de l'entreprise, afin de soutenir la bonne intégration de la personne.

### **Personnes de contact**

**Esther Waeber-Kalbermatten**, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), 079 248 07 80

**Roland Favre**, chef de l'Office de coordination des prestations sociales, 027 606 48 77

[www.50actif.ch](http://www.50actif.ch) / [contact@50actif.ch](mailto:contact@50actif.ch) / 027 564 32 20